



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 29 juillet 2004

Communiqué de presse

## CESSION DE LA PARTICIPATION DE CALYON DANS LE CAPITAL DE LA BANQUE LIBANO-FRANÇAISE S.A.L.

Crédit Agricole S.A. a conclu en juin 2004 un accord avec Monsieur Farid Raphaël concernant la cession de la participation de 51% détenue par Calyon dans le capital de la Banque Libano-Française S.A.L.

Après avoir obtenu l'agrément de la Banque du Liban, Calyon confirme avoir vendu ce jour 42% du capital de la Banque Libano-Française S.A.L. à Monsieur Farid Raphaël. Calyon bénéficie également d'une option de vente exerçable d'ici juillet 2009 sur le solde de sa participation, soit 9%.

A compter du 30 juillet 2004, Calyon conservera des relations de correspondant bancaire privilégié avec la Banque Libano-Française S.A.L., mais n'exercera plus de responsabilité dans la gestion de cette banque.